

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MARS 2024

Délibération n°2024 - 08 : Régularisation des dons financiers 2023

Le conseil d'administration, dans sa séance du 12 mars 2024, accepte les dons individuels reçus du 12 au 31 décembre 2023, pour un montant total de $200 \in$.

Nombre de votants : 17

Pour: $\sqrt{7}$ Contre: O
Abstention: O

Le président du conseil d'administration de l'École nationale des chartes - PSL

Christophe \$TRASSEL

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu F-75002 Paris T +33 (0)1 55 42 75 00